

Conseil d'Administration - Université Lumière Lyon 2

Motion sur l'urgence d'une prise en compte de la situation étudiante dans la stratégie de déconfinement, adoptée le 30 novembre 2020, par 16 voix pour sur 17 votant.es

Le Conseil d'administration de l'Université Lumière Lyon 2 exprime sa très forte inquiétude à la suite des annonces faites le 24 novembre par le Président de la République à propos du déconfinement progressif dans les semaines et mois à venir. Ce sont, dès la fin de la semaine dernière, les petits commerces et les lieux de culte qui ont pu rouvrir et certaines activités sportives qui ont pu reprendre. Ce sont, à la mi-décembre, les cinémas, théâtres et musées qui de nouveau accueilleront du public. Le 20 janvier, les restaurants et les salles de sport devraient rouvrir également. Nous nous en réjouissons, et le recul progressif du taux d'incidence et des hospitalisations qui autorise ces reprises, est évidemment une excellente nouvelle.

La triste nouvelle, qui nous inquiète au plus haut point, est le sort réservé aux étudiant.es. Les universités ne pourraient en effet les accueillir qu'à partir du 3 février. Or les étudiant.es, contrairement aux élèves des BTS et classes préparatoires aux grandes écoles, sont aujourd'hui soumis.es à des restrictions extrêmement fortes puisqu'ils/elles ne peuvent se rendre sur les campus que sur rendez-vous et que l'ensemble de leurs cours, à l'exception des quelques enseignements pratiques ayant bénéficié des dérogations, sont dispensés à distance. Faut-il rappeler que, depuis mars dernier, les étudiant.es n'ont pu venir à l'université que quelques semaines ? Faut-il rappeler que les jeunes bacheliers sont rentrés dans l'enseignement supérieur, après une année de terminale très perturbée, dans des conditions extrêmement difficiles ? Nos craintes portent sur l'accroissement des situations d'échec et des phénomènes de décrochage. Nous redoutons également les effets de cette situation qui se prolonge sur la santé des étudiant.es, fragilisés.es sur un plan matériel et psychologique par des conditions d'études dégradées et par l'isolement qui leur est imposé.

Nous ne comprenons pas l'ordre de priorité établi pour les semaines à venir. Notre université a tout mis en place pour garantir le strict respect des conditions sanitaires dans ses locaux. Les étudiant.es comme les personnels ont rigoureusement appliqué les règles afin de préserver les activités en présentiel qui sont essentielles à la qualité des enseignements et de la relation pédagogique. Réunir 30 personnes dans une église ou une mosquée est-il à ce point moins dangereux que de les réunir dans une salle de cours à l'université - sachant qu'elles peuvent par ailleurs être réunies dans un lycée ? Fréquenter une salle de fitness est-il vraiment moins risqué que de fréquenter une salle de travaux dirigés ?

Au-delà des questions sur les critères sanitaires qui ont présidé au choix du calendrier de déconfinement, nous avons de nombreuses interrogations sur les choix de société que ces priorités révèlent. C'est aujourd'hui toute une génération d'étudiant.es qui est sacrifiée et les conséquences de ce choix sont dramatiques. Si les universités s'évertuent aujourd'hui, avec des moyens très insuffisants, à continuer de former et d'accompagner les étudiant.es à distance, cette situation ne saurait durer sans de graves dommages pour les jeunes.

Nous comprenons, certes, les enjeux sanitaires d'un déconfinement progressif et ne demanderons pas des assouplissements qui ne seraient pas raisonnables. Nous demandons en revanche très fermement à ce que le calendrier prévu pour le retour sur site des étudiant.es soit conforme à celui des activités universitaires et à ce que le deuxième semestre puisse débuter dès la fin du mois de janvier en présentiel, dans le strict respect des règles sanitaires. Nous demandons également que des moyens soit alloués à l'université afin qu'elle puisse équiper les étudiant.es et les personnels en matériel de protection sanitaire. Il est urgent de redonner la priorité à l'avenir de la jeunesse et aux missions qui sont celles de l'Université auprès d'elle.